



LETTRÉ D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°141 du 15 Juin 2010

1 - NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION DES DIRECTEURS

La prochaine réunion du **Comité Directeur** est fixée au 30 Juin avec principalement à l'ordre du jour :

la modification des statuts des Associations Régionales, le site internet, l'assurance de responsabilité des D.G., l'avancement des négociations au niveau de la Commission Paritaire et le point sur les collègues en difficultés avec les suites de la réunion du 3 Juin.

La **Commission Paritaire de suivi** issue du décret du 27 Octobre 2008 a vu sa compétence étendue à la possibilité de donner des avis sur les accords d'entreprises signés par les Offices et les représentants élus au C.E. où à la D.U.P. ou au D.P. Ceci résulte d'un accord signé par les partenaires sociaux le 9 Juin et est conclu pour une année.

A ce titre les projets d'accord d'entreprises déposés par 2 O.P.H. (rémunération, classification et intéressement) ont été examinés.

2 – LES TEXTES PARUS

Loi n°2010-607 du 7 Juin 2010 autorisant les **petits consommateurs domestiques et non domestiques d'électricité et de gaz naturel** à accéder ou à retourner au tarif réglementé.

Lorsqu'un ménage consommateur de gaz a choisi de rejoindre un concurrent de GDF Suez il peut désormais à nouveau bénéficier des tarifs réglementés s'il en fait la demande au bout de 6 mois. Pour l'électricité la possibilité de revenir aux tarifs réglementés est étendue jusqu'au 31.12.2010 (au lieu du 30.6). Le principe d'une réversibilité pérennisée sera inclus dans le projet de loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) soumis au Parlement à l'automne.

Arrêté du 30 Avril 2010 (JO du 5 Juin) modifiant l'arrêté du 29 Juillet 1987 relatif aux **plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré** et des nouvelles aides de l'Etat en secteur locatif.

Application avec effet au 1.1.2010.

Arrêté du 3 Juin 2010 (JO du 6 Juin) fixant, en application de l'article R.445-9 du C.C.H., le **loyer maximal applicable aux immeubles ou ensembles immobiliers inscrits dans le cahier des charges de gestion sociale des conventions d'utilité sociale (C.U.S.)** et abrogeant l'arrêté du 19 Mars 2007.

Arrêté du 1^{er} Juin 2010 (JO du 10 Juin) portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé **gestion automatisée des demandes d'autorisation d'installation des systèmes de vidéo-protection** fixe les conditions de ce système (qui y a accès, droit d'opposition, durée de la conservation...).

Arrêté du 7 Juin 2010 (JO du 15 Juin) portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le **règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.**

Nouvelles dispositions principalement pour les appareils de chauffage.

Circulaire NOR/DEVU 1007961 C du 16 Avril 2010 relative à l'**enquête d'attributions des logements locatifs sociaux.**

Transmission d'un questionnaire sur le nombre de logements réservés, restés vacants, attributions prononcées avec accord collectif, ressources des personnes...

3 – LES PROJETS QUI BOUGENT

Tous les Organismes d'HLM devront avoir transmis leur projet de **Convention d'Utilité Sociale (C.U.S.)** au représentant de l'Etat, du département de leur siège, avant le **30 Juin 2010.**



4 – C'EST DANS L'AIR

Selon certains analystes, une partie des **quartiers populaires de banlieue**, en dépit des interventions dont ils font l'objet depuis plus de trente ans, **aurait évolué vers une forme de ghettoïsation**. Le constat ne porte pas seulement sur leur paupérisation et la surreprésentation des immigrés et de leurs descendants en leur sein. Il vise à alerter sur les effets de renfermement de ces quartiers sur eux-mêmes, effets d'ailleurs moins sensibles sur la collectivité que sur les destinées individuelles de leurs habitants, leurs attentes et leur sociabilités quotidiennes particulièrement pour les plus jeunes.

Un parlementaire doit déposer une proposition de loi qui **plafonnerait le budget « eau » des plus démunis à 3 %** de leurs revenus.

Les bailleurs et propriétaires doivent en fonction de la loi réaliser **avant le 31.12.2010** la première tranche de travaux relatifs à la **mise aux normes des ascenseurs**, et dénommée Contrôle technique quinquennal (QTC).

Un rapport remis aux Secrétaires d'Etat au logement et aux aînés, propose douze pistes visant à **améliorer le logement des personnes âgées**. Parmi celles-ci figure l'organisation d'un **contrat de viager HLM**.

5 – LU POUR VOUS

Logement très social : la raison chance de la solidarité. Le fondateur d'Habitat et Humanisme estime que la hausse des prix de l'immobilier et les déficits publics ne doivent pas menacer la construction de logements sociaux (Moniteur du 4.6).

Mobilité des Directeurs généraux – consciemment ou pas chacun bâtit son parcours selon sa logique propre. Certaines expériences constituent toutefois des tremplins à condition de faire le bon choix (La Gazette du 7 Juin).

Offices Publics de l'Habitat – délégués du personnel de droit privé. Analyse par 2 avocats des conditions de mise en place du comité d'entreprise et de la négociation sur l'accord de classification (La Gazette du 14 Juin).

Selon une **étude de la CLCV**, près des 2/3 des Organismes d'HLM ont procédé pour 2010 à une **augmentation des loyers de plus de 1 %**, alors que la circulaire du Secrétaire d'Etat au logement recommandait ce taux (Batiactu 14.6).

Les réglementations à l'étude mettent l'accent sur l'isolation thermique en vue de rendre les bâtiments et logements moins énergétivores. **L'acoustique passe souvent au second plan** mais demeure une des préoccupations majeures des français, pour qui le bruit est la première gêne quotidienne (Moniteur 10.6).

La **dématérialisation** répond à la volonté de l'Etat de simplifier et moderniser la procédure de **passation des marchés publics**. Depuis le 1^{er} Janvier 2010 celle-ci est entrée dans une phase active puisque l'acheteur public doit publier ses avis de publicité de marchés et les documents de consultation sur son profil d'acheteur (Guide pratique 2010 dématérialisation des marchés publics – Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi).

6 – BREVES

Le **prix du gaz naturel** pourrait augmenter de **4 à 5 % pour les ménages se chauffant au gaz** et de 2 à 3 % pour les autres, au 1^{er} Juillet (après celle de 10 % au 1^{er} Avril).

L'**indice des prix à la consommation** de Mai évolue de + 0,1 % soit une augmentation **annuelle de + 1,6 %**.

L'**index BT** du mois de Février évolue de + 0,31 % soit une augmentation **annuelle de + 1,66 %**.